

Mellery se bouge !

Un village plongé dans la tourmente. Nous sommes au milieu des années 80. Des tonnes de déchets dangereux non traités sont stockées dans la décharge de Mellery. Contre vents et marées, un comité d'habitants lutte pour la prise de conscience politique et institutionnelle de l'un des plus importants désastres environnementaux en Région wallonne.

Un faisan. Deux hérons s'envolent et un épervier fait du surplace au-dessus d'une prairie un peu bizarre, où poussent des tuyaux qui rentrent et sortent du sol. Le paysage est insolite, mais la nature bien en place. Difficile d'imaginer que l'endroit a été le théâtre de la pollution du village de Mellery, qui dure depuis près de 20 ans. Et pourtant... Ancienne sablière, ce site de 20 hectares fut l'objet, dans les années 80, de déversements de centaines de tonnes de déchets chimiques allemands et hollandais. La nature perméable du sol et la position haute de la décharge laissaient les lois de la physique s'exprimer : les métaux lourds et les gaz (280 différents répertoriés !) s'écoulaient irrémédiablement dans le sol et l'air, vers les maisons de la rue de Thébaix et alentours, exposant dangereusement les habitants.

Plus de 10 ans après les premières mesures, la Région wallonne investit un milliard d'anciens francs et charge la SPAQuE (Société Publique d'Aide à la Qualité de l'Environnement) d'assainir le site. Un travail de titan, apparemment bien réalisé. En outre, un accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française finance un programme de suivi médical pour les habitants de la commune. Voilà pour le contexte.

Une poignée de citoyens passe à l'action

Le CADEV (Comité d'Action pour la Défense de l'Environnement à Villers-la-Ville) est né en 1988, à l'initiative de résidents qui refusaient le silence, alors que Cockerill Sambre désirait rejeter ses déchets de production dans une autre sablière, voisine de celle qui nous occupe. Après avoir obtenu gain de cause, l'association s'attaqua au dossier de Mellery. D'abord simple comité d'habitants, érigée ensuite en asbl, elle compte une centaine de membres (que l'inertie de certains dossiers rend parfois « dormants ») dont dix permanents. Tout comme les médecins de l'entité, inquiets des conséquences sanitaires des déversements intempestifs sur la décharge (dont certains de nuit), l'association n'a cessé d'éveiller l'attention politique et scientifique sur les problèmes de pollution qu'elle soupçonne. Yves Kayaert, du CADEV explique : « Sans parler de cause directe on peut considérer que l'action des habitants a été déterminante dans le suivi du dossier et de ses enjeux, le chantier

d'assainissement de la SPAQuE et le suivi médical des riverains ont probablement été favorisés par la pression permanente que notre association exerce sur les pouvoirs politiques. Notre rôle est de ne jamais être contents ! Même si la SPAQuE a certainement réalisé un excellent travail, nous maintenons une veilleuse sur ce site ! ».

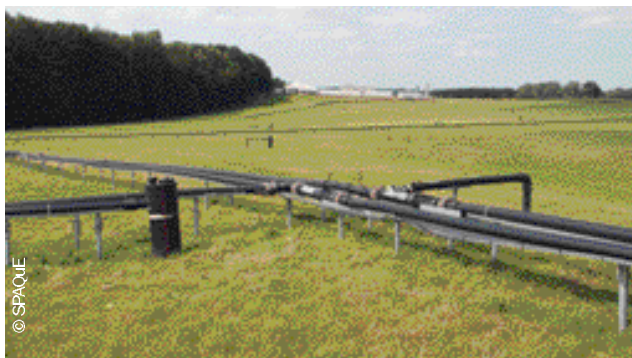
Des habitants las

Outre cette conscience permanente, le comité d'action tente de sensibiliser les autres habitants à l'importance qu'il y a de participer régulièrement au programme de suivi médical. Ce programme doit faire face à deux problèmes : d'une part, l'ancienneté du dossier provoque la lassitude des riverains. Celle-ci est renforcée par l'autre problème : le sentiment d'inéluctabilité. « On sert de cobayes, de toute façon, il est trop tard, on a déjà morflé », a déjà pu entendre Yves Kayaert. « Notre mission est de leur faire comprendre que, même si le problème est avéré chez nous, nous sommes les premiers capables de tirer les enseignements de cette expérience. Enseignements qui pourraient être appliqués dans un cas de figure futur... » En effet, aucun précédent n'a laissé d'étude sanitaire suffisante sur laquelle se baser pour déterminer les risques précis encourus.

Ce problème du manque de certitude scientifique, souvent alibi à l'absence de décision politique, est également souligné par John Pauluis, médecin généraliste à Mellery, dans son analyse de cas de la décharge* : « Il est urgent, en Belgique comme ailleurs, de structurer l'expertise en santé publique, de développer des outils d'évaluation et de gestion des risques environnementaux ». En attendant cette expertise, continue-t-il, « le principe de précaution en matière d'environnement doit s'appliquer raisonnablement ». Car, bien entendu, les hommes politiques auront de plus en plus à prendre des décisions « dures » basées sur des preuves scientifiques « molles ».

Charles PEPINIER

* Disponible sur le site www.ful.ac.be/hotes/sandrine_onglet_dossiers



La décharge de Mellery, aujourd'hui: le désastre environnemental a laissé place à un cadre plutôt bucolique.